

POUR DES DENTS EN BONNE SANTÉ, ÉVITE LES PRODUITS SUCRÉS !

- Campagne de sensibilisation sur le lien entre les produits sucrés et la formation des caries -

DOSSIER DE PRESSE

La santé dentaire, un enjeu de santé publique en NC

Entre juillet 2011 et septembre 2012, une évaluation de l'état buccodentaire des enfants de 6, 9 et 12 ans, a été réalisée en NC ⁽¹⁾. D'après cette étude, les maladies buccodentaires infectieuses et inflammatoires sont encore fréquentes chez l'enfant.



- A 6 ans, la moitié des enfants présentent déjà des signes d'inflammation de la gencive.
- A 6 ans et 9 ans, 3 enfants sur 5 ont des caries dentaires non soignées sur les dents temporaires et/ou permanentes.
- A 9 ans et 12 ans 2 enfants sur 5 ont un besoin urgent de soins dentaires pour un problème infectieux ou douloureux.
- Les enfants les plus touchés par la maladie carieuse sont issus :
 - des familles les plus défavorisées (mère ou père sans emploi et enfants couverts par l'aide médicale gratuite)
 - des communautés mélanésiennes, polynésiennes et calédoniennes.

Par rapport aux études récentes réalisées en France métropolitaine ⁽²⁾, la carie dentaire est jusqu'à deux fois plus fréquente chez l'enfant en NC.

Pour tous renseignements :
Tél : 25.07.69
mesdentsmasante@ass.nc



L'impact des maladies buccodentaires sur la qualité de vie des individus

Les pathologies infectieuses et inflammatoires dentaires et parodontales sont à l'origine de nombreux épisodes douloureux, de problèmes de sommeil et d'alimentation ; Il est également reconnu que les enfants qui ont un état dentaire altéré sont plus souvent inattentifs à l'école ou absents, ce qui retentit sur leur réussite scolaire. Dans le cas de syndrome polycarieux, qui est une forme précoce et agressive de la maladie carieuse, les enfants présentent un risque accru de déficit staturo-pondéral et d'épisodes infectieux sévères. Enfin, il semble que les pathologies buccodentaires, lorsqu'elles associent la perte des dents et la douleur, peuvent participer au déséquilibre alimentaire. Dans ce cas, on observe une diminution de l'efficacité dans la préparation des aliments pour la digestion et un impact sur la sensation de satiété.

Le programme « Mes Dents Ma Santé » (2014-2018) de l'Agence Sanitaire et Sociale de la NC

Le programme comporte 27 actions participant à 3 grands axes ⁽³⁾ :

- Promouvoir les habitudes de vie saine
- Favoriser la santé à l'école
- Développer les soins dentaires préventifs

Ce programme est piloté par un comité de divers partenaires institutionnels contribuant à la promotion de la santé orale en NC. Les partenaires du programme Mes Dents Ma Santé sont :

- La direction de l'enseignement de la NC (DENC) et le Vice Rectorat de NC
- Les directions de l'enseignement privé (ASEE, FELP, DDEC)
- Les directions provinciales de l'enseignement public (DEFIJ, DEPIL, DES)
- Les directions sanitaires provinciales (DASSPS Nord, DACAS Iles, DPASS Sud)
- Les professionnels de la santé dentaire et l'association UFSBDNC
- Les organismes de protection sociale (CAFAT, Mutuelle Des Fonctionnaires, Mutuelle Du Nickel)

La campagne de communication 2016 : le conseil de « Mémé Sourire »

L'objectif de la campagne 2016 est d'informer la population calédonienne, et plus particulièrement les familles, sur le lien entre la consommation de produits sucrés et la formation des caries.

Ce nouveau thème de campagne a été choisi en se basant sur l'évaluation de la campagne 2015, qui portait sur la santé dentaire et la réussite scolaire. Il répond à une forte demande d'information de la population sur ce sujet.

Cette année, c'est « Mémé Sourire », une grand-mère calédonienne qui partagera sa sagesse avec les familles du territoire. Son conseil est le suivant :

« Pour des dents en bonne santé, évite les produits sucrés ».

Dans cette campagne, « Mémé Sourire » explique comment les produits sucrés favorisent les caries dentaires. Le sucre est transformé en « acides » par des bactéries naturellement présentes dans notre bouche. Plus on consomme des produits sucrés et plus ces acides fragilisent et attaquent les dents. C'est ainsi qu'apparaissent les caries. En évitant de consommer des produits sucrés, on réduit le risque de développer des caries.

Mode de diffusion de la campagne :

La campagne se déroulera du 22/08/ 2016 au 04/09/2016. Des spots télévisuels et radiophoniques seront diffusés pendant cette période. La campagne sera également relayée dans la presse écrite, sur Facebook et dans les salles de cinéma. Elle fera l'objet d'une diffusion par affichage à l'intérieur du Bético ainsi que sur des panneaux routiers du Grand Nouméa et de Koné.

1. Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie. Evaluation de la santé orale et des paramètres associés à l'état bucco-dentaire chez les enfants de 6, 9 et 12 ans. 2011-2012. www.ass.nc *PDF téléchargeable*
2. Bourgeois DM. Enquête nationale sur la santé bucco-dentaire des enfants de 6 et 12 ans. UFSBD ; 2006.
3. Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie. Plans d'actions pour la santé orale en Nouvelle Calédonie, 2014-2018. www.ass.nc ; *PDF téléchargeable*

Prévention dentaire en CP : la caravane buccodentaire

En complément de sa stratégie de communication, le programme MDMS réalise également des actions de terrain. Pour la neuvième année consécutive, l'Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle Calédonie coordonne la campagne de scellement préventif des sillons dentaires.

La campagne de scellement préventif des sillons dentaires sur les premières molaires permanentes s'adresse aux élèves de CP, car les premières dents définitives sortent sur l'arcade dentaire en moyenne à l'âge de 6 ans.



L'ASS-NC intervient avec la caravane buccodentaire qui est un cabinet dentaire mobile et une équipe (dentiste + assistante dentaire) qui se rend dans les écoles primaires ou avec des dentistes prestataires qui interviennent dans des cabinets dentaires vacants mis à disposition pour cette action.

La DASSPS Nord, la DACAS des Iles Loyauté, la DPASS Sud, la mutuelle du Nickel, la mutuelle des fonctionnaires et la CAFAT contribuent en accueillant les enfants dans leurs cabinets dentaires.

En parallèle, les directions de l'enseignement (DENC, DEPIL, DEFIJ, DES, ASEE, DDEC, FELP) et les mairies contribuent à la mise en oeuvre de cette action.

Objectifs opérationnels :

1. Faire bénéficier gratuitement 70% des enfants scolarisés en CP de scellements préventifs des sillons dentaires sur les molaires permanentes, sous condition d'autorisation parentale.
2. Familiariser les enfants avec le cabinet dentaire et le dentiste.
3. Dépister les maladies buccodentaires (lésions carieuses et malformations dentofaciales) et le manque d'hygiène buccodentaire, informer les parents d'élèves de l'état dentaire de leur enfant et les inciter à consulter un chirurgien-dentiste en cas de besoin en soins dentaires.
4. Eduquer les enfants de CP à la pratique de l'hygiène buccodentaire, (ce quatrième objectif concerne plus particulièrement l'équipe de la caravane buccodentaire de l'ASS-NC).

